2024-02-23

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: NBB.Stat Information générale

Enquête mensuelle de conjoncture auprès des entreprises – février 2024

La confiance des chefs d'entreprise remonte en février

- **Le baromètre de conjoncture est reparti à la hausse en février, annulant le recul enregistré en janvier. Tous les secteurs d'activité sont concernés.**

L'amélioration du climat des affaires a été la plus perceptible dans le commerce, où les prévisions des commandes auprès des fournisseurs sont en net progrès, en réponse à un accroissement des anticipations de la demande. Les prévisions d'emploi se sont en revanche légèrement repliées.

Le regain de confiance dans les services aux entreprises a été soutenu par toutes les composantes de l'indicateur, l'appréciation de l'activité courante affichant la plus forte augmentation.

Dans l'industrie manufacturière, les chefs d'entreprise se sont également exprimés favorablement sur chacune des quatre questions à la base de l'indicateur, et plus particulièrement au sujet de l'appréciation du niveau des stocks et des prévisions de demande.

Enfin, le redressement est un peu moins marqué dans la construction, même si les entrepreneurs se sont déclarés largement plus satisfaits de l'évolution récente de leur carnet d'ordres.

Indicatrice de la tendance conjoncturelle sous-jacente, la courbe synthétique globale lissée affiche une légère hausse, qui interrompt le mouvement baissier observé depuis le mois de mai de l'année dernière.

Indicateurs conjoncturels

	Courbe synthétique brute			Courbe synthétique lissée[1]
	Janvier 2024	Février 2024	Variation en points	Variation en points
Industrie manufacturière	-22,0	-18,5	3,5	-0,1
Services aux entreprises	4,6	9,1	4,5	2,3
Construction	-12,8	-10,3	2,5	-1,5
Commerce	-17,8	-11,9	5,9	-0,5
Courbe synthétique globale	**-16,4**	**-12,8**	**3,6**	**0,6**

[1] Par rapport à la courbe brute, la courbe lissée affiche un retard de deux mois pour la courbe globale et de quatre mois pour les branches d'activité. Ceci implique que l'indicateur lissé global reflète davantage les évolutions récentes que les indicateurs lissés par branche.

Source : BNB.

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE - 1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
Numéro d'entreprise:
0203.201.340 - RPM Bruxelles

GRAPHIQUE 1 - COURBES SYNTHETIQUES

COURBE SYNTHETIQUE GLOBALE

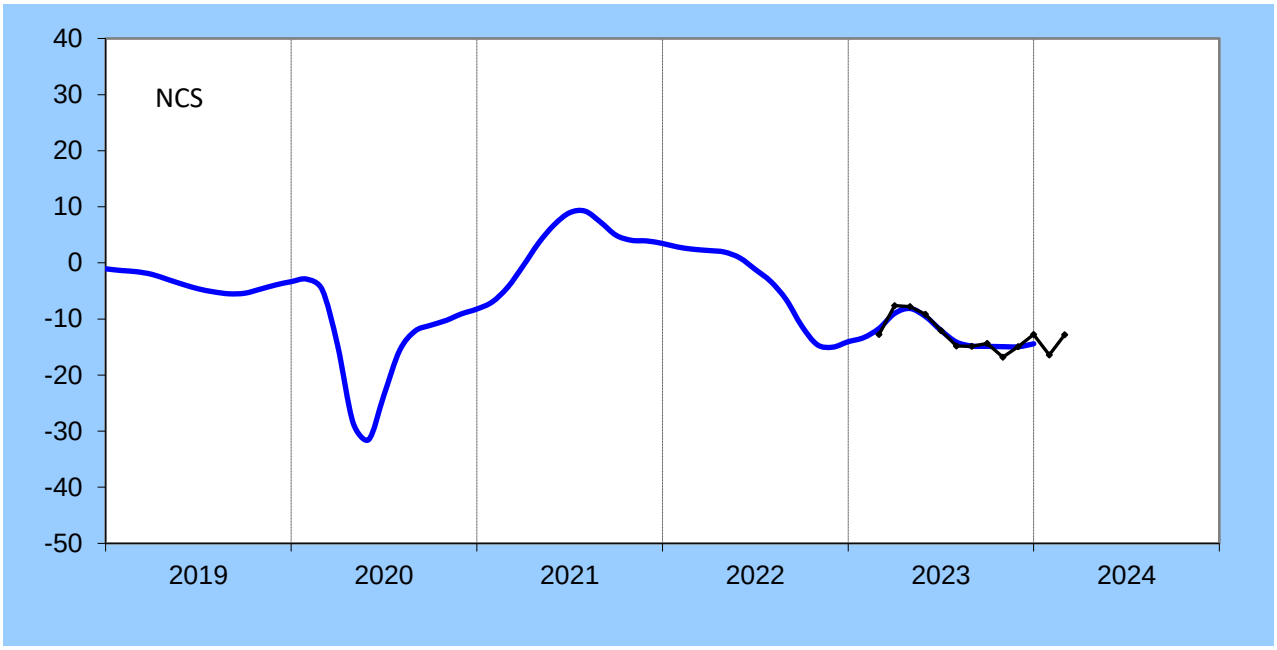

INDUSTRIE MANUFACTURIERE

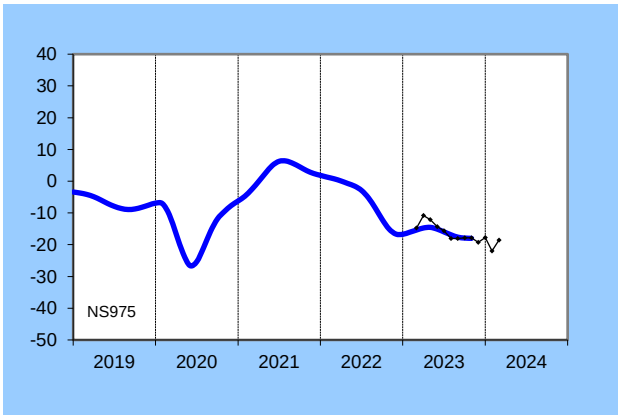

SERVICES AUX ENTREPRISES

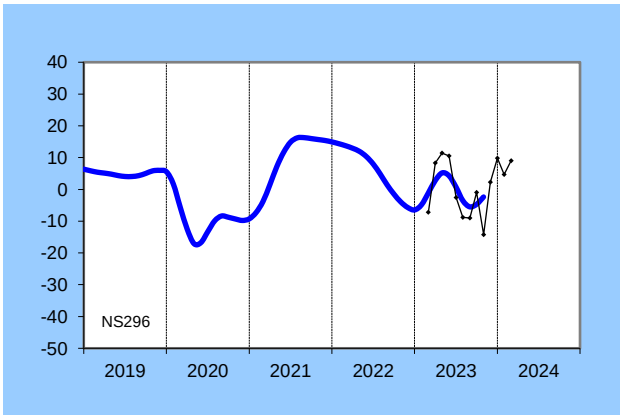

CONSTRUCTION

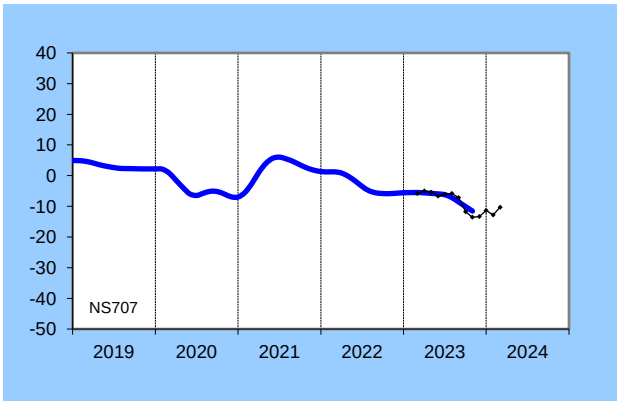

COMMERCE

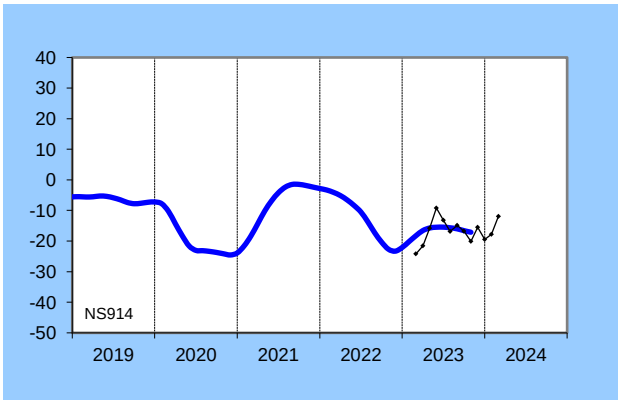

Séries dessaisonalisées et lissées

Séries dessaisonalisées

Source: BNB

COURBES SYNTHETIQUES ET LEURS COMPOSANTES

TABLEAU 1

Solde dessaisonalisé des réponses "augmentation" ou "supérieur à la normale" (+) et "diminution" ou "inférieur à la normale" (-).	Depuis 1990			Série brute 2023 - 2024				Série lissée 2023			
	Min.[1]	Max.[1]	Avg.[2]	nov.	déc.	janv.	févr.	sept.	oct.	nov.	déc.
Courbe synthétique globale	- 36,1	+ 10,1	- 5,4	- 15,0	- 12,7	- 16,4	- 12,8	- 14,9	- 14,9	- 15,0	- 14,4
Courbe de l'industrie manufacturière	- 36,0	+ 10,0	- 8,8	- 19,3	- 17,8	- 22,0	- 18,5	- 17,9	- 18,0	.	.
Appréciation du carnet de commandes total	- 57,7	+ 10,0	- 19,7	- 39,8	- 38,6	- 44,5	- 43,0	- 36,1	- 37,3	.	.
Appréciation du niveau des stocks [3]	- 19,0	+ 25,0	+ 4,9	+ 10,7	+ 5,9	+ 2,7	- 3,4	+ 7,9	+ 7,5	.	.
Prévisions de l'emploi	- 41,4	+ 11,5	- 7,2	- 13,9	- 13,0	- 17,3	- 15,9	- 13,2	- 14,0	.	.
Prévisions de la demande	- 37,9	+ 15,0	- 3,5	- 12,7	- 13,5	- 23,4	- 18,5	- 14,4	- 13,9	.	.
Courbe des services aux entreprises	- 62,1	+ 34,0	+ 8,8	+ 2,3	+ 9,8	+ 4,6	+ 9,1	- 4,7	- 2,4	.	.
Appréciation de l'activité exercée	- 71,6	+ 20,0	- 6,7	- 1,8	- 3,3	- 5,5	- 0,2	- 12,2	- 9,7	.	.
Prévisions de l'activité	- 70,7	+ 47,0	+ 20,8	+ 5,3	+ 23,1	+ 14,1	+ 18,2	+ 4,2	+ 6,8	.	.
Prévisions de la demande du marché	- 59,9	+ 44,0	+ 12,4	+ 3,5	+ 9,6	+ 5,3	+ 9,2	- 4,0	- 1,7	.	.
Courbe de la construction	- 24,3	+ 24,3	- 3,5	- 13,3	- 11,3	- 12,8	- 10,3	- 10,1	- 11,6	.	.
Evolution du carnet de commandes	- 30,1	+ 33,0	- 0,3	- 10,6	- 9,8	- 13,5	- 6,7	- 9,5	- 10,6	.	.
Evolution du matériel utilisé	- 38,4	+ 24,0	+ 1,5	- 5,4	- 3,7	- 7,1	- 6,3	- 4,1	- 5,5	.	.
Appréciation du carnet de commandes	- 50,0	+ 30,0	- 14,3	- 12,5	- 10,7	- 9,1	- 7,6	- 9,4	- 10,4	.	.
Prévisions de la demande	- 26,0	+ 18,0	- 0,9	- 24,7	- 21,2	- 21,4	- 20,7	- 17,6	- 19,2	.	.
Courbe du commerce	- 41,8	+ 16,0	- 4,0	- 15,5	- 19,5	- 17,8	- 11,9	- 16,6	- 17,1	.	.
Prévisions de l'emploi	- 33,0	+ 18,0	+ 0,8	- 8,4	- 12,2	- 9,2	- 9,5	- 8,2	- 8,7	.	.
Prévisions de la demande	- 56,0	+ 29,0	- 3,6	- 12,2	- 22,5	- 15,4	- 12,8	- 20,0	- 20,1	.	.
Prévisions des commandes aux fournisseurs	- 40,1	+ 15,0	- 9,1	- 25,8	- 23,8	- 28,7	- 13,6	- 22,0	- 22,4	.	.

[1] Minimum et maximum de chaque indicateur (série brute) depuis janvier 1990 jusqu'au mois sous revue.

[2] Moyenne de chaque indicateur (série brute) depuis janvier 1990 jusque fin 2023.

[3] Un solde positif (négatif) signifie que les stocks sont jugés supérieurs (inférieurs) à la normale, pour la saison, par les chefs d'entreprise participant à l'enquête. Pour le calcul de la courbe, le signe de cet indicateur est inversé.

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.

boulevard de Berlaimont 14
BE-1000 BRUXELLES

tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be

Numéro d'entreprise:
0203.201.340 - RPM Bruxelles

AUTRES INDICATEURS DE L'ENQUETE SUR LA CONJONCTURE

TABLEAU 2

Solde dessaisonalisé des réponses "augmentation" ou "supérieur à la normale" (+) et "diminution" ou "inférieur à la normale" (-).	Depuis 1990			Série brute 2023 - 2024				Série lissée 2023			
	Min.[1]	Max.[1]	Avg.[2]	nov.	déc.	janv.	févr.	sept.	oct.	nov.	déc.
Industrie manufacturière											
Evolution du rythme de production	- 53,0	+ 20,0	- 1,2	- 4,5	- 7,3	- 18,9	- 10,1	- 7,0	- 6,7	.	.
Evolution des commandes intérieures	- 48,7	+ 16,0	- 7,7	- 14,7	- 10,6	- 15,8	- 13,2	- 16,6	- 16,2	.	.
Evolution des commandes extérieures	- 56,3	+ 30,0	- 2,8	- 20,3	- 11,7	- 16,6	- 22,2	- 12,3	- 12,9	.	.
Appréciation du carnet de commandes étranger	- 61,0	+ 10,0	- 20,5	- 43,0	- 40,9	- 45,2	- 46,4	- 35,7	- 38,0	.	.
Evolution des prix	- 21,0	+ 34,3	+ 0,2	- 9,3	- 4,3	- 4,6	- 13,1	- 7,7	- 7,6	.	.
Prévisions des prix	- 24,0	+ 54,2	+ 4,3	- 3,4	- 3,8	- 4,9	- 0,5	- 7,1	- 5,7	.	.
Degré d'utilisation des capacités											
(en pct. des capacités de production totales) Source : enquête trimestrielle sur les capacités de production	70,1	84,6	79,5	-	-	74,4	-				
Services aux entreprises											
Evolution de l'activité	- 73,0	+ 37,0	+ 9,2	+ 1,4	+ 2,6	+ 5,7	+ 8,2	+ 0,6	+ 2,0	.	.
Evolution de l'emploi	- 49,4	+ 34,0	+ 6,4	- 6,0	+ 4,0	+ 4,0	+ 8,4	- 0,4	+ 0,2	.	.
Prévisions de l'emploi	- 35,0	+ 48,0	+ 17,8	+ 22,2	+ 24,4	+ 20,5	+ 17,4	+ 16,2	+ 18,1	.	.
Evolution des prix	- 15,8	+ 25,6	+ 2,4	- 0,8	+ 1,5	+ 0,5	+ 18,3	+ 2,8	+ 1,9	.	.
Prévisions des prix	- 13,0	+ 46,9	+ 8,3	+ 12,2	+ 16,8	+ 17,6	+ 19,8	+ 11,5	+ 12,3	.	.
Construction											
Evolution de l'activité	- 66,6	+ 34,7	- 1,7	- 10,3	- 7,7	- 4,8	- 5,3	- 6,6	- 7,3	.	.
Evolution de l'emploi	- 27,0	+ 22,0	- 3,0	+ 0,7	+ 0,1	- 0,7	- 3,6	- 1,6	- 0,6	.	.
Prévisions de l'emploi	- 31,0	+ 30,0	+ 1,1	- 2,4	- 2,2	- 4,3	- 4,9	+ 0,4	- 1,4	.	.
Evolution des prix	- 27,1	+ 52,8	- 1,5	+ 3,6	+ 8,1	+ 2,0	+ 0,9	+ 8,0	+ 6,5	.	.
Prévisions des prix	- 20,6	+ 64,0	+ 4,3	- 0,7	+ 3,3	+ 0,5	+ 6,9	+ 7,8	+ 3,9	.	.
Commerce											
Evolution des ventes	- 50,1	+ 43,0	- 1,8	- 2,7	+ 9,4	+ 1,7	- 3,1	+ 2,9	+ 1,8	.	.
Appréciation portée sur les ventes	- 50,0	+ 28,0	- 8,6	- 15,4	- 11,0	- 30,7	- 17,7	- 7,6	- 10,0	.	.
Appréciation du niveau des stocks [3]	- 17,1	+ 38,1	+ 11,0	+ 20,2	+ 19,1	+ 14,0	+ 28,7	+ 22,2	+ 22,0	.	.
Evolution des prix	- 23,5	+ 55,3	+ 0,6	- 1,5	+ 18,9	+ 6,6	- 6,7	+ 6,8	+ 4,2	.	.
Prévisions des prix	- 14,2	+ 69,5	+ 7,8	+ 0,2	+ 16,3	+ 8,6	+ 17,6	+ 17,8	+ 15,6	.	.

[1] Minimum et maximum de chaque indicateur (série brute) depuis janvier 1990 jusqu'au mois sous revue.

[2] Moyenne de chaque indicateur (série brute) depuis janvier 1990 jusque fin 2023.

[3] Un solde positif (négatif) signifie que les stocks sont jugés supérieurs (inférieurs) à la normale, pour la saison, par les chefs d'entreprise participant à l'enquête.

Selon les entreprises, les conditions de crédit se sont sensiblement assouplies en janvier

Il ressort de l'enquête trimestrielle sur l'appréciation des conditions de crédit par les entreprises menée en janvier 2024 que les conditions générales d'accès au crédit bancaire se sont assez fortement relâchées comparativement au trimestre précédent. Le pourcentage d'entreprises qui jugent les conditions de crédit restrictives s'est en effet réduit à 27,6 % en janvier, contre 41,8 % au trimestre précédent. Considérées sur une perspective plus longue, les conditions d'accès au crédit bancaire n'en demeurent pas moins toujours assez défavorables aux yeux des entreprises.

L'amélioration des conditions de crédit se ressent dans toutes les branches d'activité couvertes par l'enquête, et ce de manière assez comparable. Dans l'industrie manufacturière, 25,9 % des entreprises considèrent que les conditions de crédit actuelles sont contraignantes (41,5 % en octobre). Elles sont 30,8 % dans les services aux entreprises (42,8 % en octobre) et 24,2 % dans la construction (39 % en octobre).

Les résultats par taille d'entreprise montrent également que l'amélioration est perçue par les entreprises de toutes les tailles, bien que de manière moins marquée par les plus petites entreprises (moins de 50 travailleurs). En termes absolus, ce sont d'ailleurs les petites entreprises qui jugent les conditions de crédit les plus difficiles, tandis que les grandes entreprises (de 250 à 499 travailleurs) les perçoivent le plus favorablement.

Graphique 2 - Perception de la contrainte de crédit [1] - Indicateur global

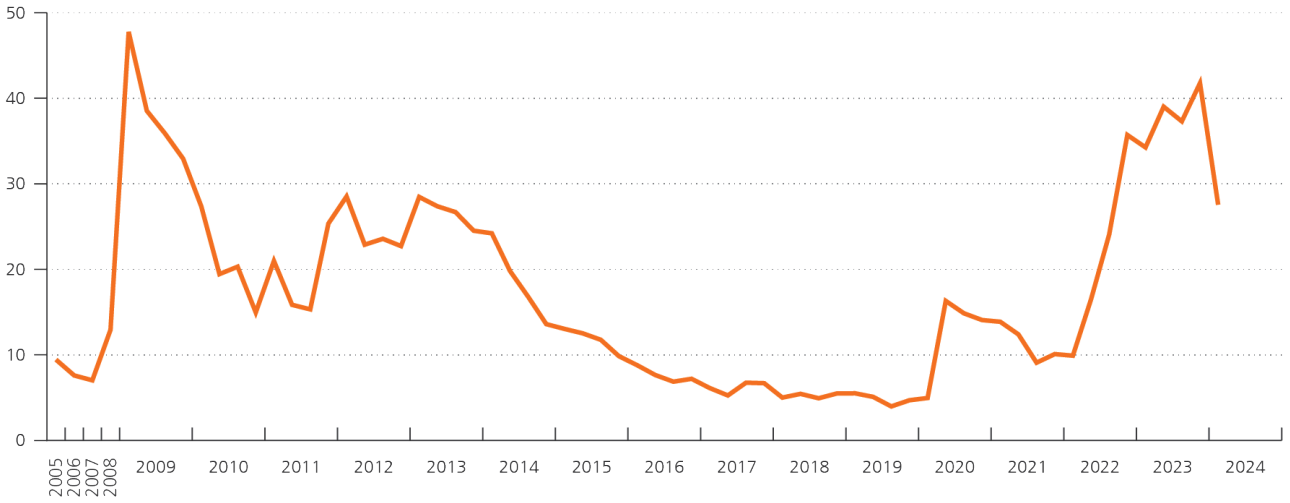

Source: BNB - enquête trimestrielle sur les conditions de crédit.
[1] Pourcentage d'entreprises qui perçoivent les conditions de crédit actuelles comme contraignantes.

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE-1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
N° d'entreprise:
0203.201.340 - RPM Bruxelles

Graphique 3 - Perception de la contrainte de crédit [1] - Par branche d'activité

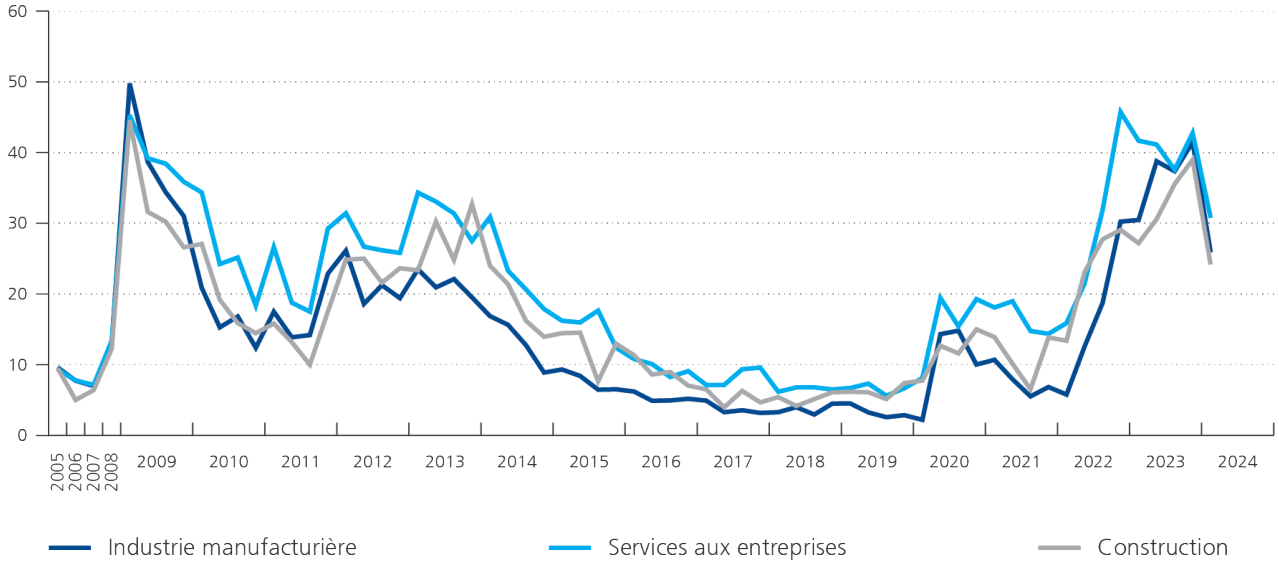

Source: BNB - enquête trimestrielle sur les conditions de crédit.
[1] Pourcentage d'entreprises qui perçoivent les conditions de crédit actuelles comme contraignantes.

Graphique 4 - Perception de la contrainte de crédit [1] - Par taille d'entreprise [2]

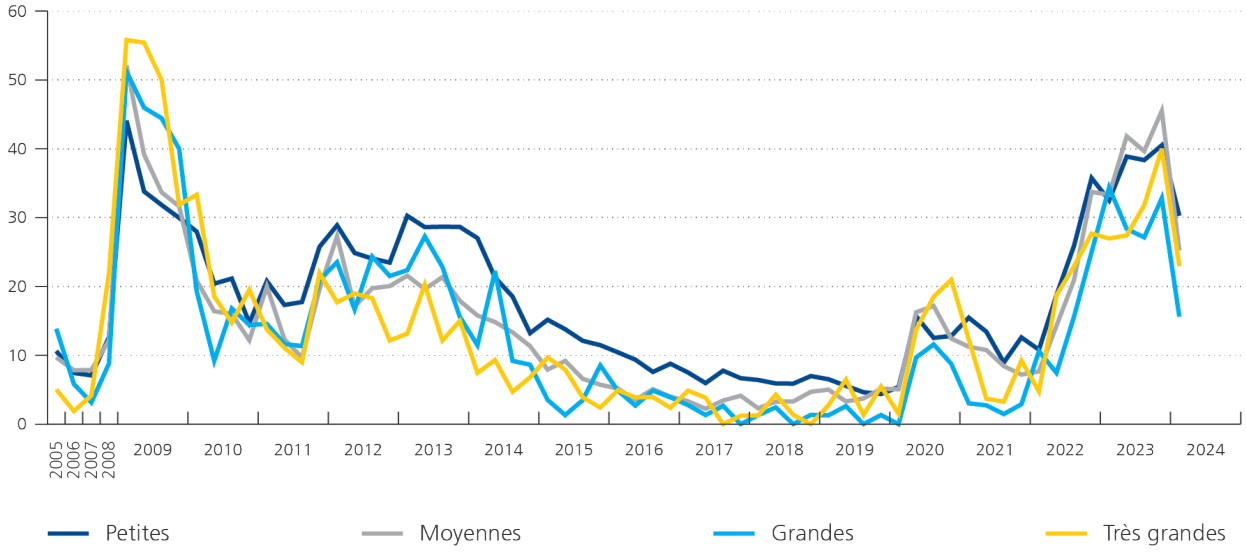

Source : BNB - enquête trimestrielle sur les conditions de crédit.
[1] Pourcentage d'entreprises qui perçoivent les conditions de crédit actuelles comme contraignantes.
[2] Petites = 1-49 travailleurs ; moyennes = 50-249 travailleurs ; grandes = 250-499 travailleurs ; très grandes = 500 travailleurs et plus.

TABLEAU 3 INDICATEUR DE PERCEPTION DE LA CONTRAINTE DE CRÉDIT[1]

	01-2023	04-2023	07-2023	10-2023	01-2024
Indicateur global[2]	**34,3**	**39,0**	**37,3**	**41,8**	**27,6**
Par branche d'activité					
Industrie	30,5	38,8	37,4	41,5	25,9
Services aux entreprises	41,7	41,1	37,6	42,8	30,8
Construction	27,2	30,6	35,5	39,0	24,2
Par taille d'entreprise[3]					
Petites	32,5	38,9	38,4	40,5	30,3
Moyennes	33,3	41,8	39,7	45,5	25,2
Grandes	34,4	28,4	27,1	32,8	15,6
Très grandes	27,0	27,4	31,8	40,0	23,0

1 Pourcentage d'entreprises qui perçoivent les conditions de crédit actuelles comme contraignantes.

2 Moyenne pondérée de l'industrie manufacturière, des services aux entreprises et de la construction (critère de pondération: total des dettes contractées auprès des établissements de crédit). A l'intérieur des branches d'activité, les réponses des entreprises ne sont toutefois pas pondérées.

3 Petites = 1-49 travailleurs ; moyennes = 50-249 travailleurs ; grandes = 250-499 travailleurs ; très grandes = 500 travailleurs et plus.

Méthodologie relative à l'indicateur de « perception de la contrainte de crédit » par les entreprises

La Banque nationale de Belgique (BNB) publie un indicateur dans le cadre de l'enquête trimestrielle sur les conditions de crédit qu'elle mène auprès des entreprises. Cet indicateur sur la « perception de la contrainte de crédit » présente le pourcentage d'interprétations défavorables des entreprises quant aux conditions de crédit actuelles.
Sur le plan des propriétés statistiques, cet indicateur s'avère plus intéressant qu'un indicateur qui aurait présenté le pourcentage d'interprétations favorables ou le solde entre les appréciations favorables et défavorables. L'indicateur est en outre simple à interpréter car sa croissance (son repli) signifie que les entreprises considèrent que les conditions de crédit se durcissent (s'assouplissent).
L'indicateur de perception de la contrainte de crédit compilé par la BNB est disponible, à une fréquence trimestrielle, depuis janvier 2009[1].

1 Les résultats de l'enquête trimestrielle, menée auprès des entreprises, sur les conditions de crédit sont intégrés et commentés dans le communiqué trimestriel de l'Observatoire du crédit aux sociétés non financières, et ce à l'instar des résultats belges de l'ESCB Bank Lending Survey (https://www.nbb.be/doc/dq/bls/fr/bls_home.htm).

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE-1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
N° d'entreprise:
0203.201.340 - RPM Bruxelles